

Service Communication
Affaire suivie par : Isabelle Lobera
☎ 01 64 79 25 26 – 📠 01 64 79 25 20
✉ isabelle.lobera@camvs.com

Dammarie-lès-Lys, Le 23 septembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conservatoires et écoles de musique

Le même tarif pour tous les habitants de Melun Val de Seine

Les 6 conservatoires et écoles de musique, de danse et de théâtre de Melun Val de Seine appliquent le même tarif à tous les habitants, quelle que soit leur commune d'origine, grâce au soutien financier de l'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'engage en faveur de l'enseignement artistique en contribuant au financement des charges de fonctionnement des équipements d'enseignement musical et artistique implantés sur son territoire :

- Le Conservatoire de musique et de danse de Melun " Les Deux Muses "
- Le Conservatoire de musique et de danse du Mée-sur-Seine " Henri Charny "
- Le Conservatoire de musique de Vaux-le-Pénil
- L'École municipale de musique, de danse et de théâtre de Saint-Fargeau-Ponthierry
- L'Académie Musicale de Dammarie-lès-Lys
- L'École municipale de musique et de danse de Boissise-le-Roi

Grâce à cette participation financière, les habitants de l'Agglomération (enfants et adultes) payent le même tarif, quelle que soit l'école et le conservatoire de musique et de danse de leur choix. Pour certaines familles, cela représente une économie très importante, avec des tarifs divisés par quatre.

Plus d'informations sur www.melunvaldeseine.fr

Melun

Lissy

Pringy

Maincy

Rubelles

Voisenon

Boissettes

Seine-Port

La Rochette

Vaux-le-Pénil

Boissise-le-Roi

Livry-sur-Seine

Villiers-en-Bière

Le Mée-sur-Seine

Dammarie-lès-Lys

Limoges-Fourches

Boissise-la-Bertrand

Saint-Germain-Laxis

Montereau-sur-le-Jard

Saint-Fargeau-Ponthierry

